

Cahier des Charges Expérimentation FEST Cléa en SIAE

Contexte

Dans le cadre de l'un des groupes de travail mis en place par le Service Public pour l'Emploi de Proximité (SPEP), les partenaires ont défini comme thématique de travail le développement de solutions d'activité pour les publics les plus en difficultés.

L'un des axes développés porte sur l'expérimentation du référentiel Cléa dans le cadre de la recherche d'emploi. Le Conseil Départemental et les Missions Locales de Strasbourg et de Schiltigheim et CAP Emploi ont repéré des personnes et les accompagnent dans leur parcours Cléa, constituant ainsi une première cohorte de candidats pour l'expérimentation.

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) à qui les membres du SPEP ont proposé de participer à cette expérimentation avec une seconde cohorte, souhaitent mettre en place une démarche plus globale afin de pouvoir tenir compte :

- Des niveaux des personnes, notamment en maîtrise de la langue française, pour ne pas les confronter à des échecs en les engageant prématurément dans une certification Cléa.
- Des compétences Cléa développées en situation de travail en SIAE et dans le cadre des formations internes. Celles-ci portent principalement sur les 4 derniers domaines de compétences de Cléa (travailler en équipe, travailler en autonomie, apprendre à apprendre, maîtriser les règles de base de sécurité...).

En participant à cette expérimentation, les SIAE ont pour objectif de

- ▶ Faire reconnaître leur rôle dans l'acquisition des compétences du référentiel Cléa pendant le parcours d'insertion.
- ▶ Structurer la formation en situation de travail (FEST) au sein de leur SIAE et expérimenter de nouvelles situations formatives.
- ▶ Développer les compétences transmises par les permanents des SIAE et démystifier la formation pour les salariés en parcours d'insertion.
- ▶ Identifier et valoriser les compétences acquises et celles restant à acquérir par les salariés pour leur permettre d'accéder à la certification Cléa.
- ▶ Evaluer l'impact de la certification Cléa dans la recherche d'un emploi (ce dernier point ne fait pas partie du présent cahier des charges).

Pour atteindre ces objectifs, les SIAE et les partenaires ont décidé de solliciter l'intervention d'un organisme de formation. Celui-ci apportera aux SIAE son expertise en termes de mise en place de situations formatives au poste de travail. Il évaluera et accompagnera vers la certification Cléa une cohorte de personnes, composée des salariés identifiés par les SIAE. Cette expérimentation permettra d'essayer les pratiques et méthodes pertinentes à d'autres SIAE œuvrant sur les mêmes activités.

Structures d'Insertion par l'Activité Economique Participantes

Afin de donner toutes les chances de réussite à l'expérimentation qui fait l'objet de ce cahier des charges, un binôme Conseiller Insertion Professionnelle – Encadrant Technique d'Insertion s'implique dans le projet pour chaque SIAE.

SIAE (OPCA)	Binômes CIP - ETI	Activités ciblées	Formations internes existantes
REGIE DES ECRIVAINS (OPCA TS)	Céline BAUMANN Corine VERCLEYENN	Propreté	Agent de Service Niveau 2 et Agent Machiniste Classique
VETIS (AGEFOS PME)	Armelle ROUFF Fabienne MASSENYA	Tri et Vente	Dénomination des articles textiles, Tri, techniques de vente, caisse....
HUMANIS (AGEFOS PME)	Caroline VIX Michel ESCARGUEL	Logistique et Petits Travaux	Gestion de stock, entretien de bâtiments
EMMAUS MUNDO (UNIFORMATION)	Nancy MOISSET François KIENTZ	Agent polyvalent	Tri, démantèlement ; Système de tutorat entre salariés.
NOVEA 67 (AGEFOS PME)	Claire FURSTENBERGER Mégane RINN	Courses et livraisons rapides	Formation Flux et Messagerie, système de tutorat
SISTRA (AGEFOS PME)	Gul DEMIR Roukiyat YAKHIHANOV	Sous-traitance Industrielle	Opérateur de Production sur lignes de conditionnement et d'assemblage-montage
RENOV'ACTION (UNIFAF)	Béatrice ZIMMERMANN Jacky GAGNOL	Bâtiment second œuvre	Peinture, pose de revêtements muraux, sols et plafonds
LES 7 PAINS (UNIFAF)	Béatrice ZIMMERMANN Hakel ASSKRI	Restauration	Service en salle, aide de cuisine, HACCP

Constitution d'une cohorte de salariés

Chaque SIAE positionnerait 2 à 3 personnes pour cette expérimentation.

Personnes en agrément IAE jusqu'en fin 2018 minimum, qui ne sont pas encore engagées dans un parcours de formation externe à la SIAE.

Objectifs de l'intervention de l'organisme de formation

L'intervention de l'organisme de formation devra permettre

- ▶ d'améliorer la connaissance par les SIAE du référentiel Cléa et des modalités de certification
- ▶ de professionnaliser les SIAE en matière de formation en situation de travail (FEST)
- ▶ de repérer les situations de travail formatives existantes dans la SIAE permettant de développer les compétences du référentiel Cléa
- ▶ d'apporter un appui méthodologique aux SIAE pour mettre en place des situations formatives complémentaires sur les compétences manquantes du référentiel. Le cadre de travail et l'activité de chaque SIAE sont des supports pédagogiques qui permettent de développer de nombreuses compétences relevant du référentiel Cléa. L'objectif de l'expérimentation est de les mesurer et de formaliser, mais également de les développer en utilisant toutes les ressources mobilisables au sein de la SIAE.
- ▶ d'identifier les compétences du référentiel qui ne peuvent pas être traitées dans le cadre de la situation de travail ou de formation interne.
- ▶ de mettre en place des parcours de formation complémentaires externes en mobilisant l'offre de droit commun pour accompagner les salariés jusqu'à la certification. Cette étape devra être réalisée en accord avec le salarié, la SIAE et en articulation avec l'accompagnement assuré pendant le parcours d'insertion.
- ▶ De modéliser l'ensemble de la démarche en vue de son essaimage potentiel.

Toutes les étapes de l'intervention et toutes les parties prenantes placeront l'apprenant au centre de la démarche.

Pilotage de l'expérimentation

Un Comité de Pilotage de l'action sera constitué des SIAE participantes, de l'organisme de formation, de l'ursiea, du Département du Bas-Rhin et de la Direccte. Il aura pour objectifs de lancer, suivre et évaluer l'expérimentation.

Il se réunira à minima :

- ▶ Au lancement de l'opération : mardi 17 avril 2018 de 10h à 12h ou de 14h à 16h (horaire à confirmer) à l'ursiea .
 - Présentation de la méthodologie proposée par l'organisme de formation
 - Echanges avec les membres du Comité de Pilotage
- ▶ A mi-parcours de l'expérimentation : mardi 12 juin 2018 de 9h à 12h.
 - Bilan des étapes 1 à 4
 - Prochaines étapes
- ▶ En fin d'expérimentation : 22 novembre 2018 de 9h à 12h.
 - 9h-10h30 Bilan en présence des salariés impliqués dans l'expérimentation.
 - 10h45-12h Bilan sans les salariés et mise en étapes de l'essaimage

Modalités d'intervention de l'organisme de formation

1 | L'organisme de formation interviendra collectivement auprès des SIAE et des membres du Comité de Pilotage qui le souhaiteraient pour apporter les premiers supports pédagogiques permettant de poser les bases de la démarche :

- ▶ qu'est-ce qu'une action de formation, qu'est-ce que la FEST, quelles sont les pédagogies adaptées à la FEST, les bonnes pratiques, etc...
- ▶ qu'est-ce que le référentiel Cléa, quelles sont les compétences attendues, quelles sont les modalités d'évaluation et de certification, quels parcours de formation permettent de préparer la certification, etc...

Période : jeudi 19 avril 2018 de 14h à 17h.

Livrable : supports pédagogiques de l'intervention

2 | L'organisme de formation rencontrera individuellement les salariés positionnés par les SIAE afin de leur présenter les objectifs et les étapes de la démarche, de les impliquer et de recueillir leurs attentes. Ce premier entretien doit également permettre d'évaluer et de renforcer la motivation des apprenants, de lever leurs craintes éventuelles et de dédramatiser les situations d'évaluation.

Dans un second temps, les salariés seront positionnés sur le référentiel Cléa par l'organisme de formation.

Période : du 23 avril au 25 mai 2018

Livrable : résultats des positionnements individuels Cléa

3 | Diagnostic

- ▶ Identification des situations de travail formatives existantes
En s'appuyant sur le binôme CIP-ETI de chaque SIAE : analyse des postes de travail, des outils pédagogiques et des formations internes en lien avec le référentiel Cléa. Formalisation des compétences Cléa développées pendant le parcours en SIAE.
- ▶ Identification des situations de travail formatives complémentaires qui pourraient être mises en place par les SIAE

- ▶ Identification des compétences qui ne peuvent pas être acquises dans le cadre de l'activité / des formations internes au sein de la SIAE. Identification de l'offre existante et mise en étapes des parcours de formation externes.

Période : du 23 avril au 25 mai 2018

Livrables : pour chaque SIAE : cartographie des compétences Cléa existantes / à développer au sein de la SIAE / à développer en parcours externe.

4 | Accompagnement des SIAE à la mise en œuvre des nouvelles FEST

Accompagnement méthodologique de chaque SIAE à la mise en place de situations formatives complémentaires et à la création d'outils pédagogiques. Cet accompagnement intégrera l'expérimentation de ce qui permet de transformer une situation de travail en FEST, et notamment des deux temps nécessaires à sa mise en œuvre :

- ▶ une mise en situation de travail, préparée et organisée à des fins de formation
- ▶ un temps réflexif qui permet d'analyser l'action et d'asseoir les apprentissages

Période : du 28 mai au 15 juin 2018

Livrables : Méthodologie pour la mise en place des nouvelles situations formatives. Comptes-rendus des rencontres d'accompagnement des SIAE. Exemples d'outils pédagogiques créés par les SIAE au cours de l'accompagnement.

5 | Mutualisation des capacités pédagogiques entre SIAE

L'expérimentation pourrait permettre à une SIAE qui ne traite pas une ou plusieurs des compétences du référentiel en interne, de faire former son salarié par une autre SIAE qui en a la capacité et les outils. L'organisme analysera et accompagnera les mutualisations possibles.

Période : du 18 juin au 14 septembre 2018

Livrables : Cartographie des compétences Cléa traitées par SIAE. Analyse des mutualisations possibles. Suivi et bilan des réalisations.

6 | Accompagnement des SIAE à la mise en place des parcours de formation externes

Suite à la mise en œuvre des premières étapes, l'organisme établira un diagnostic des besoins en formation externe de chaque salarié en parcours d'insertion.

Période : du 18 juin au 14 septembre 2018 (mise en étape).

Livrables : pour chaque salarié impliqué dans l'expérimentation : diagnostic des compétences à acquérir pour atteindre la certification Cléa, formations ciblées.

7 | Bilan Quantitatif Qualitatif et Financier et conditions d'essaiage

En fin d'opération, l'organisme rédigera son bilan de l'expérimentation. Il y formalisera

- ▶ les résultats chiffrés de l'expérimentation (nombre de jours d'intervention, nombre de salariés suivis, nombre de certifications Cléa, etc..)
- ▶ les éléments qualitatifs : bilans individuels au 31.10.2018, apports de l'intervention de l'organisme, plus-values de la démarche, axes d'amélioration, conditions de réussite,
- ▶ modélisation de l'expérimentation en vue de son essaiage :
 - quelles sont les conditions d'une FEST efficace ?
 - quel retour d'expérience des FEST existantes dans les SIAE et des nouvelles FEST développées ?

- y a-t-il des domaines de Cléa qui pourraient être systématiquement développés en SIAE ou au contraire qui nécessitent systématiquement un parcours de formation externes ?
- quelle méthodologie peut être essaimée aux autres SIAE ? comment peut s'organiser cet essaimage ?
- comment peut-on évaluer les acquis du référentiel Cléa des salariés formés dans le cadre de leur parcours d'insertion ?
- Quelles sont les forces et faiblesses, risques et opportunités, conditions de réussites et axes de sécurisation et d'amélioration de cette expérimentation ?
- ...

Ce bilan sera complété par celui des SIAE impliquées et des partenaires (recueillis par l'ursiea) et partagé lors d'un comité de pilotage de fin d'expérimentation.

Période : 31 octobre 2018

Livrable : Bilan Quantitatif Qualitatif et Financier, modélisation de l'expérimentation en vue de son essaimage.

Pour l'ensemble des étapes, l'organisme retenu devra s'adapter aux plannings de travail et aux disponibilités des encadrants techniques pour l'organisation de ses interventions.

Livrables

L'expérimentation financée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin doit permettre un essaimage de la méthodologie, des outils et des bonnes pratiques auprès d'autres SIAE. En postulant, l'organisme de formation s'engage à permettre la diffusion des outils et méthodes créés dans le cadre de l'expérimentation. Ils seront diffusés à minima aux autres SIAE par l'intermédiaire de l'ursiea, ainsi qu'aux membres du SPEP.

Modalités de réponse

Délai : votre offre devra être parvenue aux destinataires ci-dessous par mail au plus tard le **lundi 9 avril 2018 à 12h**. Un original devra être posté à l'ursiea le même jour au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Structure	Prénom / NOM	Adresse mail
REGIE DES ECRIVAINS	Céline BAUMANN	emploi.formation@regiedesecrivains.com
VETIS	Armelle ROUFF	vetis.armelle.rouff@orange.fr
HUMANIS	Caroline VIX	vix@humanis.org
EMMAUS MUNDO	Nancy MOISSET	nmoisset.emmaus@wanadoo.fr
NOVEA 67	Jean-Sébastien OHMANN Claire FURSTENBERGER GASCHY	johmann@novea.fr cgaschy@novea.fr
SISTRA	Michèle SPACK Gul DEMIR	m.spack@sistra.fr guldemir@orange.fr
RENOV'ACTION 7 PAINS	Béatrice ZIMMERMANN	b.zimmermann@la-cite-relais.fr
Département du Bas-Rhin	Emma NKENG	emma.ndocko-nkeng@bas-rhin.fr
Direccte	Sophie SORARU	sophie.soraru@direccte.gouv.fr
Ursiea	Anne SCHMITT	anne.schmitt@ursiea.org

Composition de la réponse

- ▶ Votre offre d'intervention précisera notamment
 - la méthodologie proposée pour chaque étape de l'expérimentation
 - les trames des livrables (excepté pour l'étape 4 : les comptes-rendus et les exemples d'outils ; étape 5 : l'analyse des mutualisations possibles).
 - vos références permettant de justifier d'expériences pour des prestations de même ordre et de votre connaissance de l'IAE.
 - le justificatif d'agrément Cléa de votre organisme
 - le profil du/des intervenant(s) proposé(s)
- ▶ Votre offre tarifaire précisant le coût de la proposition et sa décomposition par journée d'intervention

Modalités financières

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a confié à l'ursiea la mise en œuvre de cette expérimentation dans le cadre du FAPI (Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion).

L'ursiea conventionnera l'organisme de formation retenu et versera le règlement sur facturation et à la présentation des livrables listés dans ce cahier des charges.

Le budget maximum alloué à ce projet est de 3500€ HT par entreprise accompagnée.

Critères de choix du prestataire

Le choix du prestataire retenu sera effectué par le Comité de Pilotage : ursiea, SIAE, Département et Direccte, sur la base des critères suivants

- pertinence de la méthodologie proposée
- pertinence des livrables proposés
- les références du candidat
- le profil des intervenants proposés
- le coût de la prestation

Une commission de choix de la prestation se réunira le 12 avril 2018. Les organismes de formations seront informés du résultat le vendredi 13 avril 2018.